RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 20 juillet 2007

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : Gaz Métro – 1, document 1, pages 7 et 8

Préambule :

« *Le marché potentiel le long du tracé projeté touche principalement le projet Versant Soleil d'Intrawest*. »

Projet	*Nombre de bâtiments*	*Volumes (à maturation) 10^3m^3*
Versant Soleil – Zone Principale	11	1 323
Versant Soleil – Rue Forêt Blanche	24	120
TOTAL	35	1 443

Les retraits prévus se présentent comme suit :

Marché	*Retraits par année (10^3m^3)*				
	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de clients	2	2	3	4	7
Volume annuel	118	0	53	47	644
Volume total cumulatif	118	118	171	218	862

Marché	*Retraits par année (10^3m^3)*				
	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de clients	10	10	10	11	11
Volume annuel	78	113	0	270	0
Volume total cumulatif	940	1 053	1 053	1 323	1 323

Gaz Métro spécifie que les volumes des retraits prévus correspondent aux volumes planifiés, auxquels est appliqué un taux de maturation de 80 %.

Questions :

5.1 Veuillez spécifier si le nombre de clients du tableau des retraits prévus est cumulatif. Si oui, veuillez concilier le nombre de clients (11), avec le nombre de bâtiments potentiels (35).

5.2 Veuillez fournir les hypothèses ayant permis de calculer les retraits par année, tenant compte du potentiel présenté. En particulier, veuillez catégoriser les 10 premiers bâtiments qui doivent être construits avant 2013 et qui représentent 71 % des volumes, en identifiant le propriétaire responsable de la facture de gaz naturel.

5.3 Veuillez expliquer, au tableau des retraits prévus, qu'aucun volume ne soit prévu en 2009, en 2015 et en 2017.

5.4 Veuillez élaborer sur le taux de maturation appliqué. Veuillez notamment qualifier le type de marché (commercial, résidentiel, nouvelle construction, marché existant, etc.) où est actuellement observé ce taux.

5.5 Veuillez indiquer si les revenus prévus tiennent compte des programmes d'efficacité énergétique mis en œuvre par Gaz Métro ou le FEÉ. Si oui, veuillez élaborer. Sinon, veillez indiquer la manière dont ces programmes d'efficacité énergétique pourraient affecter les revenus prévus.

5.6 Veuillez spécifier et lister les autres développements considérés par Gaz Métro lors de l'établissement de son potentiel, si ce dernier *« touche <u>principalement</u> le projet Versant Soleil d'Intrawest »* (nous soulignons).

Réponses :

5.1 Dans le tableau, la ligne « Nombre de clients » devrait plutôt se lire « Nombre total de client », la ligne « Volume annuel » devrait se lire « Volume annuel additionnel » et la ligne « Volume total cumulatif » devrait se lire « Volume total annuel ».

Ainsi, le nombre de clients correspond donc au nombre total de client et n'est pas cumulatif.

5.2 Le tableau ci-après fait état des hypothèses de consommation utilisées.

Nom du bâtiment	"Builtable square foot"	Année de construction	Chauffage	Eau chaude sanitaire	Foyer	Total consommation
			m^3	m^3	m^3	m^3
Étoile du matin		2006	0	0	10 800	**10 800**
Salon de jeux	70 708	2007	137456	0	0	**137 456**
VS 1 – Ph1	49 860	2009	49 860	12 000	4 000	**65 860**
VS 1 – Ph2	43 628	2010	43 628	10 500	3 500	**57 628**
Hôtel 1	468 000	2011	468 000	135 000	0	**603 000**
Centre des congrès	94 000	2011	160 552	0	0	**160 552**
VS 3	31 163	2011	31 163	7 500	2 500	**41 163**
VS 5	66 667	2012	66 667	24 000	8 000	**98 667**
VS 4 – Ph1	63 325	2013	63 325	15 000	5 000	**83 325**
VS 4 – Ph2	43 628	2013	43 628	10 500	3 500	**57 628**
Hôtel 2	263 000	2015	263 000	75 000	0	**338 000**
TOTAL	**1 193 979**		**1 327 279**	**289 500**	**37 300**	**1 654 079**

5.3 À la lumière des précisions apportées en réponse à la question 5.1, des volumes sont prévus pour les années 2009, 2015 et 2017, mais il n'y aura pas, pour ces années, de volumes additionnels.

5.4 Le taux de maturation appliqué est un taux moyen visant les nouvelles ventes pour le secteur commercial (CII). En effet, les taux moyens de maturation observés sur la période d'analyse visant à le déterminer sont de 80 % ou plus dans ce marché.

5.5 Les volumes établis (et incidemment les revenus prévus) tiennent compte des programmes d'efficacité énergétique, puisqu'ils sont calculés en considérant l'installation d'appareils à haute efficacité. Ainsi, une éventuelle baisse des revenus ne pourrait être attribuable aux programmes d'efficacité énergétique de Gaz Métro ou du FEÉ.

5.6 Le marché considéré par Gaz Métro lors de l'établissement du potentiel ne visait que le projet Versant Soleil. Ainsi, la phrase citée en préambule devrait se lire : *Le marché potentiel le long du tracé projeté touche ~~principalement~~ le projet Versant Soleil d'Intrawest*. »